

DEPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

Arrondissement : TORCY

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le **27 SEP 2024**

ID : 077-200049955-20240924-2024_007-DE

2024-007

SMIAEP

Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de la région de TOURNAN-EN-BRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION
03/09/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 24 septembre à dix huit heures

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à Tournan en Brie, en assemblée générale, sous la présidence de Monsieur USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président

DATE D'AFFICHAGE
30/08/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28

PRESENTS : 19

VOTANTS : 16

Etaient présents :

Formant la majorité des membres en exercice.

REMOND Bertrand, Délégué titulaire d'Aubepierre-Ozouer-le Repos ; **BRAC DE LA PERRIERE Guillaume**, Délégué titulaire de Châtres ; **CHANUSSOT Jean-Marc**, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; **OMNES Jean-Claude**, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; **MURON Pierre**, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; **METIVIER Jean-Michel**, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; **MARTIN Pierre**, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Argentières) ; **ROSSILLI Patrick**, Délégué titulaire de Fontenay-Trésigny ; **USSEGLIO-VIRETTA Guy**, Président-Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; **MERAKCHI Jean-Claude**, Délégué titulaire de la Chapelle Iger ; **BOUVELE Daniel**, Délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; **PRESSON Bernard**, Délégué titulaire de Mortcerf ; **RICHARD Rolande**, Déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; **HARAND Jérôme**, Délégué suppléant de Presles-en-Brie ; **CUYPERS Marc**, Délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; **CHEVALIER Sylvie**, Déléguée suppléant du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; **GAUTIER Laurent**, Délégué Titulaire de Tournan-en-Brie ; **SEVESTE Claude**, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; **FOLLIOU Pascal**, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie.

Avaient donné pouvoir :

M. RENAUDET Denis, Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers, pouvoir donné à M. Guy USSEGLIO-VIRETTA.

Etaient invités :

M. REMONGIN Jean-Michel, Trésor Public, absent ;
M. GUILLON Sébastien, Responsable de l'Agence Suez Eau France Brie Comte Robert, présent ;
Mme GUINGEL Leslie, Suez Eau France Brie Comte Robert, présente ;
M. BRUCKERT Loïc, Sté Ingéni'Eau, présent.

Absents excusés :

M. PLANQUETTE Jacques, Délégué suppléant de la Chapelle Iger ; **M. BONNIN Patrick**, Délégué titulaire de Presles-en-Brie ;

Secrétaire de Séance désigné : Pascal FOLLIOU

OBJET :

**RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE EAU
POTABLE 2023 – RPQS
2024**

... / ...

DELIBERATION n° 2024-007

Monsieur Guy USSEGLIO-VIRETTA, Président du SMIAEP de la Région de Tourman, ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante :

- ✓ **PREND ACTE** du rapport annuel du délégataire 2023 (RAD) comprenant les indicateurs techniques et financiers émis par SUEZ Eau France,
- ✓ **ADOpte** à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) 2024 établi avec l'aide de la Société Ingen''eau,
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Tourman-en-Brie, le 25/09/2024

Le Secrétaire de Séance,

Pascal FOLLIOU



Le Président,

Guy USSEGLIO-VIRETTA